

M^{me} Nathalie Pelletier dresse le bilan de ses 100 premiers jours en tant que mairesse

Magog, le 14 février 2022 – Éluë le 7 novembre 2021 et assermentée quelques jours plus tard à titre de nouvelle mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier dresse un premier bilan positif de ses engagements envers les Magogoises et les Magogois.

« J’ai de la difficulté à croire que cela fait déjà plus de trois mois que le nouveau conseil municipal a été élu. Je suis satisfaite des derniers mois et j’entrevois les quatre prochaines années d’un très bon œil, » affirme M^{me} Pelletier.

Développement économique

La mise sur pied d’un forum économique, visant à doter la Ville d’une vision de développement avant-gardiste, était au nombre de ses engagements : « Je suis heureuse de confirmer la tenue d’un forum économique en 2022. Trois thèmes y seront exploités soit la transition numérique, la transition écologique et la transition énergétique. De plus, par le biais de ce forum, nous souhaitons convier les acteurs clés entourant la vallée des élastomères afin de réfléchir à la mise sur pied d’un centre de recherche, projet au cœur de la demande à la Zone Innovation. Je suis particulièrement enthousiaste à l’idée de rencontrer les acteurs du milieu et d’échanger afin de trouver des pistes de solution pour accélérer la numérisation des entreprises de Magog. Plus de détails sur l’événement seront précisés dans les prochains mois. »

Urbanisme et milieu de vie

« Parmi les projets prioritaires du nouveau conseil, je ne peux passer sous silence la révision du plan d’urbanisme. La tenue de la consultation citoyenne sur l’avenir de notre centre-ville nous permettra de définir la vision de développement souhaité par les citoyens. Le conseil se rallie derrière cette première consultation et a très hâte de faire connaître sa vision à l’ensemble des parties prenantes du développement de notre ville. »

Environnement

M^{me} Pelletier souhaite rappeler que l’environnement est une priorité pour l’ensemble du conseil municipal. Elle affirme que 2022 sera une année de réflexion qui permettra



d'informer les nouveaux élus sur les dossiers prioritaires et de se positionner en matière d'environnement. Dès 2023, les élus souhaitent poser des actions concrètes en matière de protection des lacs et des cours d'eau.

Un nouveau conseil en harmonie

Avec quatre nouveaux élus autour de la table, M^{me} Pelletier souligne que les échanges sont ouverts et harmonieux. « Il y a évidemment une courbe d'apprentissage. Les élus ont tous choisi des responsabilités qu'ils leur tiennent à cœur. Les échanges sont intéressants et chacun met ses forces à contribution. Bien que 2022 soit une année de réflexion et de planification, il y a déjà beaucoup de projets sur lesquels nous aurons à travailler. Pensons notamment à l'amélioration de l'éclairage de rue, le projet du nouveau skatepark avec l'implication du milieu et l'acheminement des eaux usées du secteur Omerville vers l'usine de la rue Hatley. Le conseil devra également se positionner sur le projet qui permettra d'améliorer ou de remplacer l'aréna. »

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

